

Projet d'EAF :

écrit :

- l'idée d'un corpus de documents peut être intéressante (la comparaison permet de débloquent et d'orienter la réflexion) ; je ne suis pas capable de dire s'il y a réellement problème à avoir un seul et même corpus pour plusieurs sujets : s'il doit y avoir plusieurs corpus, le temps nécessaire à la lecture risque d'allonger sérieusement la durée de l'épreuve.
- non au sujet d'invention pour les différentes raisons déjà évoquées ; j'ajouterai que si les contraintes sont faibles non seulement la part de la subjectivité est grande dans l'évaluation, mais on est facilement amené à valoriser certaines "qualités" (aisance verbale, vernis culturel) qui ne sont pas toujours indépendantes de l'origine sociale des élèves ; lorsque les contraintes sont fortes (toutes les formes de réécriture, pastiches, transpositions, adaptations que l'on nous propose) l'exercice vaut surtout par les difficultés voire les impossibilités rencontrées qui permettent de mettre en évidence la spécificité d'une forme d'expression ou l'adéquation du fond et de la forme (par ex), la production finale étant rarement en elle-même très intéressante, en faire le centre d'une épreuve d'examen ne peut que renforcer la conviction de élèves que les exercices scolaires sont artificiels et formels ; par ailleurs, s'il y a, me semble-t-il, beaucoup de démagogie derrière une telle proposition, il n'est pas sûr qu'elle soulève l'enthousiasme des élèves : je n'ai pas l'impression qu'ils se précipitent massivement sur ce genre de sujet lorsqu'on leur laisse le choix (c'est sans doute une question d'âge).
- il ne faudrait pas que la dissertation puisse dériver vers tout et n'importe quel vague problème de société ; en principe si l'épreuve est rattachée aux "objets d'étude", cela devrait limiter les risques.

oral :

- comme il a déjà été dit, l'épreuve telle qu'elle est proposée (interrogation sur un texte non étudié) d'une part, semble très difficile pour l'élève (même accompagnée de questions), d'autre part demande un travail de préparation assez gigantesque à l'examineur (trouver un nombre important de textes et les reproduire).
- d'autre part une telle épreuve me semble privilégier une approche très formelle des textes : hors contexte, on ne peut guère exiger d'un élève que la reconnaissance de ce qui rattache le texte à "l'objet d'étude" (appartenance à un courant littéraire, genre, registre(?), etc.) ; ce n'est pas dépourvu d'intérêt, mais laisse quand même de côté l'essentiel : ce que dit le texte, et on peut craindre que cette approche se généralise dans le travail de l'année (alors qu'on nous répète que le sens doit être au centre de nos préoccupations).
- par ailleurs je ne crois pas qu'une telle épreuve permette d'éviter le bachotage : voir remarque précédente, mais aussi parce que, très rapidement (sans doute dès la deuxième année) se sera constitué un corpus de textes d'interrogation (ils ne sont pas indéfiniment renouvelables à partir d'un même programme) qui de façon plus ou moins souterraine orientera le travail.
- je ne trouve pas satisfaisante pour autant la situation actuelle ; alors que proposer ? peut-être chercher du côté explication d'un passage non étudié d'une œuvre étudiée ? (à ce propos je trouve assez savoureux que les IPR nous aient dissuadés ces dernières années d'avoir recours à cette possibilité, pourtant prévue par les textes officiels, parce que considérée comme trop difficile, et que l'on propose maintenant un travail sur un texte inconnu !)

€Amendements proposés par le SNES

amendements 1,2,4,5,9 : d'accord.

amendements 6 et 7 : d'accord ; il faudrait peut-être dénoncer le carcan formel que risquent de (sont en train de) devenir les séquences : "les 15 heures prescrites" (entrevue avec Viala), autour d'un seul centre. Les séquences ne sont jamais qu'une façon de travailler et non une fin en soi ; de plus ainsi conçues elles ne tiennent pas compte de certaines contraintes d'emploi du temps (modules en quinzaine, par exemple) et d'organisation du travail : le compte-rendu d'un devoir de contrôle en fin de séquence ne peut guère être fait qu'en dehors de cette séquence (et de la suivante).

amendement 3 : d'accord pour ne pas s'engager de façon pointue dans la génétique textuelle dont je ne vois pas bien l'intérêt qu'elle peut présenter pour des élèves de lycée (ce qui n'exclut pas d'y faire allusion à

l'occasion, étude d'une variante, par ex.) ; par contre je trouve assez intéressant, en début de 2nde par ex., de comparer plusieurs textes sur un même thème (du même auteur ou d'auteurs différents) ou plusieurs états d'un texte: cela permet de mettre certaines notions en évidence : intertextualité, prise en compte du destinataire, situation historique, genre, etc. etc...

amendement 8 : il me semble qu'il faudrait être prudent et approfondir la réflexion.

La proposition est très séduisante mais

- n'y a-t-il pas des risques de dérive : selon la nature de la classe et / ou la personnalité de l'enseignant risque de privilégier certains aspects (pour faire simple : soutien ou approfondissement, cf ce qui se produit déjà avec les heures d'AI) ce qui risque d'aller dans le sens de classes de niveau ou d'accroître les distorsions à l'intérieur d'une classe ?

- plus terre à terre : quelles conséquences sur les emplois du temps des élèves (et des profs) ? dans la mesure où pour jouer pleinement leur rôle, ces heures ne devraient pas être en "doublette" avec un autre enseignement et que d'autres disciplines pourraient tout aussi légitimement formuler la même demande, la journée de cours risque de s'allonger et les "trous" dans l'emploi du temps se multiplier (puisque tous les élèves ne seraient pas concernés par une même séance), ce qui me paraît préjudiciable aux élèves, qu'ils soient "bons" ou "en difficulté"

remarques d'humeur :

- je remarque le mépris des propos de K. Weinland à l'égard des enseignants ; l'esprit Allègre n'est pas mort ! on s'en doutait !

- la proposition de sujet d'écriture d'invention citée par M. Buttet confirme ce que nous disons : ce type de sujet ne présente aucun intérêt (il n'en aurait qu'à l'issue d'un travail documentaire précis, mais pas un jour d'examen) ; par ailleurs on ne peut pas s'élever contre le bachotage et permettre aux éditeurs de l'instituer à travers des manuels qui prodiguerons suggestions, conseils et recettes. Sans parler du fait qu'il est scandaleux que les éditeurs soient informés avant nous.

- Il ne semble pas que soit prévu un véritable bilan après une année de nouveau programme de 2nde (?). Dans mon établissement, nous avons eu une rencontre avec un IPR en décembre (ce qui était beaucoup trop tôt pour établir un bilan) ; la discussion sur les points qui nous posaient problème a été très vite verrouillée ; je ne pense pas que de telles rencontres aient eu lieu dans tous les établissements. Et on parle de transparence et de consultation ?